N°44 - OCTOBRE 2012

la ficelle

LE MAGAZINE GRATUIT DU 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS ET DE CALUIRE

Lynchage

RÉVOLUTION
L'AFFAIRE DE POLEYMIEUX

MARIUS BERLIET
SELF-MADE MAN CROIX-ROUSSIEN

Fondé en 1965
BIP
Bureaux Immobiliers du Plateau
Spécialiste sur Croix-Rousse, Lyon 1er, Caluire
Cabinet Balland
113, bd Croix-Rousse 69004 Lyon
Consultez nos annonces sur www.agencebip.com
04 78 28 46 36
CALUIRE CENTRE BOURG
COUP DE CŒUR MAISON FIN 19ème CALME PROCHE DE TOUTES COMMODITES SUR 630M2 JARDIN DE CURE 130M2 HAB PLEIN DE CHARME TRES ENTRETENUE SEJOUR /SAM PLAIN-PIED 4 CHAMBRES GRAND GARAGE A VOIR
676 000 €
CALUIRE PROCHE METRO
PETIT IMM 1970 CALME VERDURE 54M2 A REFAIRE T2 SANS VIS-A-VIS SEJOUR PARQUET BALCON PROFITABLE CUISINE US POSS CHAUFFAGE INDIVIDUEL GAZ CE= E PARKING PRIVATIF
168 000 €

Serrurerie croix-roussienne

Protégez vos biens!
Coffre-fort anti-feu 30 minutes
avec serrure haute sécurité
Fourniture et pose :
588 euros TTC

OUVERTURE DE PORTES

REPRODUCTION TOUTES CLES,
TOUS TYPES DE PORTES

SPECIALISTE PORTES BLINDEES
ET COFFRES FORTS

RESTAURATION DE SERRURES
ANCIENNES

ALARMES

AUTOMATISME

SERRURIER AGREE ASSURANCES

Depuis 1968

DEPANNAGE
6 jours / 7
De 6h00 à 0h00
06 80 87 36 02

127, boulevard de la Croix-Rousse 69004 LYON Tel : 04 78 39 12 54
www.artisans-croixroussiens.fr / fdelisle.natwca@orange.fr

SOMMAIRE

Le gone du mois
Marius Berliet, self-made man de la Croix-Rousse

La Ficelle démêle
Révolution : L'affaire de Poleymieux

La Ficelle craque
Shopping d'octobre

Le rendez-vous de la Ficelle
L'agenda du mois

PAPIER 100% RECYCLÉ

la ficelle

N°44 - Octobre 2012

Directrice de la publication
Julie Bordet (06 14 03 75 34)

Assistantes commerciales
Morgane Daguzé
publicite@laficelle.com

La Ficelle.
5 rue Belfort 69004 Lyon
Tél. 04 78 27 34 26
redaction@laficelle.com

Impression :
IPS (Reyrieux -01)
Edité à 15 000 exemplaires

Distribution :
Société Goliath, Lyon 1er

La ficelle SARL
Capital : 8000 euros. Siège social : 94 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon. Objet social : édition de publications de presse et de sites Internet
Gérant : J. Bordet.
RCS : 503 200 487 RCS LYON
ISSN 2111-8914

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelques procédés que ce soit, des pages et des publicités publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon.

Retrouvez *La ficelle* en téléchargement sur
www.laficelle.com

ÉDITO

La ficelle s'est, ce mois-ci, longuement arrêtée sur un tragique événement de la région lyonnaise. A Poleymieux en 1791, le seigneur du château s'est fait lyncher par la foule. L'aristocrate en question n'était pas le plus aimable des hommes, mais son exécution n'était pas justifiée pour autant, même en pleine période révolutionnaire. Ce qui, au départ, ne devait être qu'une perquisition, s'est transformé en abominable assassinat. Ames sensibles s'abstenir!

Nous nous sommes également intéressés à l'histoire de Marius Berliet. Pour certains, il s'agit d'un formidable entrepreneur, pour d'autres, il s'agit davantage d'un traitre de la Seconde guerre mondiale. Il était les deux, semble-t-il. Parti de rien, ce fils de tisseurs croix-roussiens a monté son entreprise de construction automobile. Il a su créer une immense firme qui a employé plusieurs milliers de personnes. Mais la seconde guerre mondiale a eu raison de lui… il a été condamné à deux ans de prison à la Libération et perdu sa société.

Bonne lecture !

Julie Bordet

Le journal ne vit que par ses annonceurs, en les privilégiant lors de vos achats, vous aiderez la ficelle.

Marius Berliet
Self-made man croix-roussien

Il était destiné à travailler avec son père dans son atelier de gaufrage de tissus à la Croix-Rousse. Mais Marius Berliet, passionné par la mécanique, a réussi à suivre sa propre voie. Il a monté son entreprise de construction automobile avec presque rien.
La marque Berliet est aujourd'hui célèbre dans toute la France.

Passionné dès son plus jeune âge par la mécanique, Marius Berliet est destiné à suivre les pas de son père et travailler dans son atelier rue Magneval à la Croix-Rousse, spécialisé dans le gaufrage de tissus pour la chapellerie. Il n'est pourtant pas attiré par l'univers de la soierie. A la fin du XIXe siècle, la construction automobile prend de l'ampleur et Marius s'y intéresse avec passion. Mais son père voit cette nouvelle industrie comme une lubie passagère et contraint son fils à intégrer l'atelier comme apprenti après son certificat d'études.
Ce n'est que le soir que le jeune homme peut se consacrer à la mécanique. Il entreprend de construire une voiture lui-même. La « pantoufle » est achevée en

Les usines Berliet de Monplaisir, rue Lavirotte dans le 8e arrondissement.

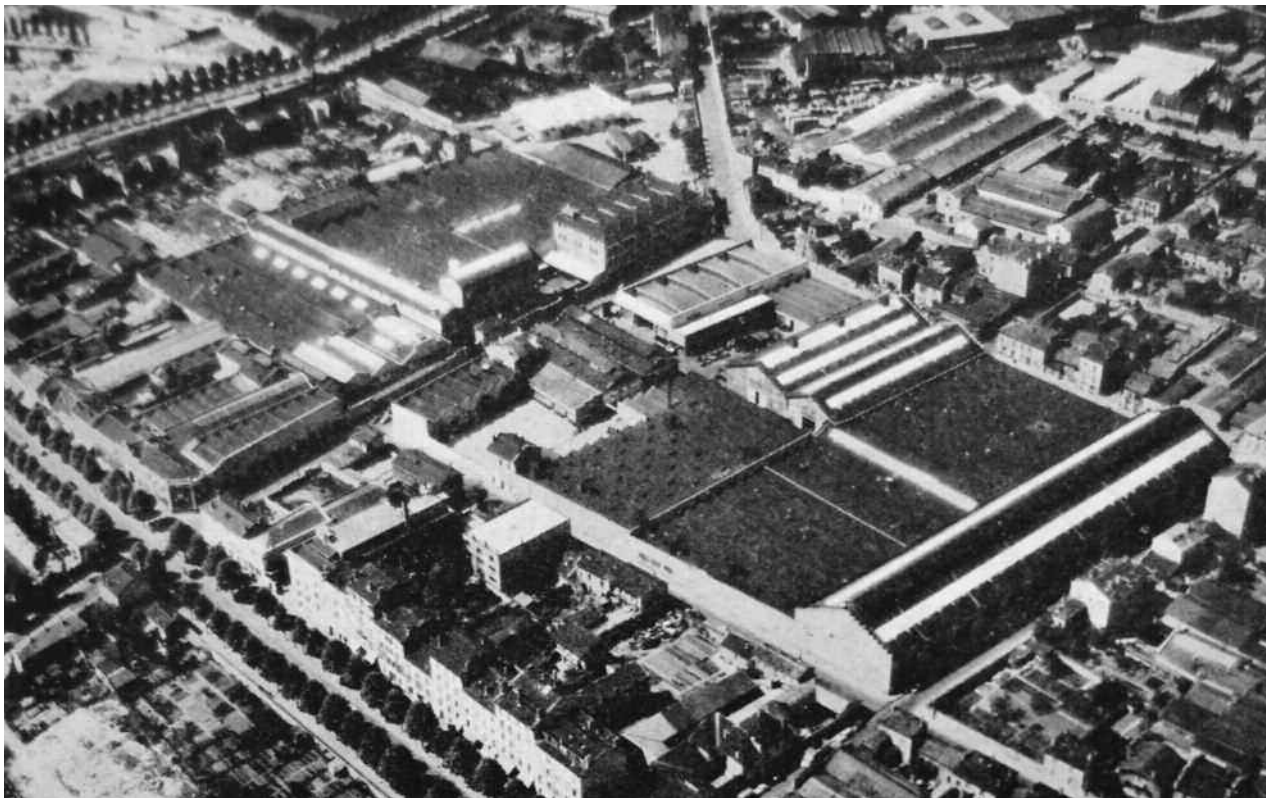

Marius Berliet

L'usine intégrale Berliet à Vénissieux.

Son premier camion sort en 1906. Le nom Berliet devient connu dans tout le pays après la bataille de Verdun. Les soldats français, équipés de camions de la marque, ont réussi à ravitailler le front.

Un modèle de camion Berliet de 1913

Considéré comme un patron paternaliste (il crée la Cité Berliet, une crèche, une école, etc.) et autoritaire, il ne supporte pas les revendications salariales.

1895, lorsque Marius a 29 ans. Il l'essaie sur les pentes de la Croix-Rousse… « A la première sortie le moteur sans refroidissement grippa… On le coiffa d'une chemise en laiton avec circulation d'eau. Après ce perfectionnement, ce fut au tour des pignons en fonte de se grignoter comme des biscuits secs. Et, à la descente de la Grand-Côte, l'engin en roue libre atterrit spectaculairement dans la devanture d'un charcutier ».* La deuxième version de son auto parvient à rouler sur 32 kilomètres.
Pourtant, son père ne lui permet toujours pas de se lancer professionnellement dans la construction automobile et refuse de l'aider financièrement. Sa mère ne l'entend pas de cette façon et lui donne 5000 francs pour continuer dans la voie qu'il a choisie.
A la mort de son père en 1899, il confie l'atelier familial à l'un de ses frères et se met à son compte dans un atelier de la rue Sully dans le 6e arrondissement. L'entreprise prospère très vite. Berliet et ses employés construisent rapidement 12 voitures par an et s'installent dans un atelier bien plus grand, toujours dans le 6e arrondissement.
« La cadence grimpe à cinq voitures par mois, puis à une dizaine une fois rachetées, en 1902, les dix-mille mètres carrés des usines Audibert-Lavirotte à Monplaisir. Il emploie alors près de deux cents ouvriers ».**
«En 1905, la vente de la licence de 3 voitures 22, 40 et 60 chevaux à Alco (American Locomotive Company) lui donne les moyens de prendre son essor industriel. La locomotive chasse-buffle fabriquée par l'Alco devient l'emblème de la marque Berliet. L'Ecole d'Apprentis est créée en 1912. L'exportation représente 50 % des ventes en 1912. Cette année-là, un équipage allemand sur une voiture de série Berliet gagne le rallye de Monaco. En 1913, 3 500 voitures sortent de l'usine de Monplaisir qui occupe 48 000 m2. »***
Son premier camion sort en 1906. Le nom Berliet devient connu dans tout le pays après la bataille de Verdun. Les soldats français, équipés de camions de la marque, ont réussi à ravitailler le front. C'est à cette époque que l'entreprise s'installe sur un terrain situé entre Vénissieux et Saint-Priest.
Malgré sa faculté à développer son entreprise au fil du temps, Marius Berliet rencontre plusieurs difficultés avec ses ouvriers. Considéré comme un patron paternaliste (il crée la Cité Berliet, une crèche, une école, etc.) et autoritaire, il ne supporte pas les revendications salariales. « Il n'a jamais cédé aux grévistes, que ce soit en 1905, 1912, 1919, 1924, 1926 ou 1931. »** Mais en 1936, la situation est plus compliquée. Avec l'élection du Front populaire, Berliet est contraint d'accepter certaines requêtes concernant les rythmes de travail et les salaires. « De cet affrontement, il reste, des deux côtés, des contentieux réciproques que la Seconde Guerre mondiale va mettre en exergue ».**
A la libération, Marius Berliet est accusé de collaboration avec l'Allemagne. On lui reproche de n'avoir pas hésité à vendre des véhicules aux Allemands, avant même l'occupation de la zone libre par ces derniers.
Il est condamné à deux ans de prison et assigné à résidence à Cannes. L'entreprise est mise sous séquestre et ne sera rendue à sa famille qu'après la mort de Marius Berliet, en 1949.
Berliet devient Renault V.I. en 1978. Le groupe RVI appartient depuis 2001 au groupe AB Volvo. L'entreprise lyonnaise est progressivement devenue suédoise…

** Lyon ville industrielle de Michel Laferrère- PUF*
*** Le Dictionnaire historique de Lyon*
**** d'après la Fondation Berliet*

3D Audition

Institut de correction auditive DESMETTRE

Laboratoire indépendant, Matthieu DESMETTRE Audioprothésiste D.E. vous accueille au sein d'un laboratoire certifié par le label Dyapason.

- Suivi et entretien toutes marques à volonté.
- Solutions auditives au meilleur prix.
- Bilan auditif gratuit. (test non médical)
- Prêt et essai d'appareils gratuits pendant 1 mois. (sous réserve d'une prescription médicale)
- Appareillage adulte/enfant.
- Accessoires d'aide à l'écoute (casque TV) et bouchons anti-eau - anti-bruit.
- Relation suivie avec le personnel médical(ORL- généraliste)

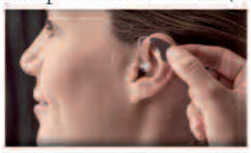

Centre commercial Carré Montessuy
1 place Louis Braille, 69300 Caluire - 04 78 08 76 97

Révolution
L'affaire de Poleymieux

Le drame s'est déroulé en 1791, en pleine période révolutionnaire. Un aristocrate installé dans le château de Poleymieux s'est fait lyncher par une foule en colère.

Marie-Aimé Guillin Dumontet n'était pas apprécié des habitants de Poleymieux. Cet aristocrate est né à Lyon en 1730. Après une carrière dans la marine Royale puis dans la Compagnie française des Indes, cet ancien colonel rentre sur son sol natal et achète la seigneurie de Poleymieux en 1785 avec sa jeune épouse et ses deux filles.

Il était considéré par la population comme un homme brutal, violent. On raconte qu'il frappait les habitants qui s'opposaient à lui, qu'il tuait les animaux (vaches, chiens, chevaux, etc.) à coups de fusil. Il se serait également approprié le cimetière communal et aurait exhumé les dépouilles pour les jeter dans un champ voisin. Des exemples de son comportement tyrannique sont consignés dans les procès verbaux de l'époque.

« La jument d'un habitant de Poleymieux, conduite par la fille de cet habitant, jeune enfant de dix à douze ans, ayant pénétré un jour dans un champ inculte sur une partie duquel les habitants avaient eu de tout temps droit de pacage, mais que Guillin voulait se réserver exclusivement. Celui-ci, qui était en ce moment accompagné de son nègre (l'ouvrage date de 1853, ndlr), l'ayant aperçue, accourt, et furieux, il s'apprête à lâcher un coup de fusil à l'enfant. « Pardon pour la petite, s'écria vivement le nègre et en même temps saisissant promptement l'arme de son maître avec la main, il en fit incliner le canon contre terre, le coup part heureusement dans cette direction et grâce à la prompte intervention du nègre, il n'atteignit pas l'enfant. N'ayant pu réussir à tuer l'enfant, il assouvit à l'instant sa colère sur la bête, il lâche un second coup de fusil sur le pauvre animal, qui fut atteint par le milieu du corps et en mourut. Procès verbal de ce fait ayant été dressé sur le champ, le cruel Guillin fut condamné à payer la jument. »*

Non seulement Marie-Aimé Guillin Dumontet n'était pas aimé à cause de son caractère brutal et tyrannique, mais il avait également un frère qui ne redorait pas son image aux yeux de la population. Antoine Guillin Dumontet est l'un des acteurs de la conspiration de Lyon. Il a également contribué, semble-t-il, à l'élaboration d'un plan d'évasion du roi, à Lyon.

Le château de Poleymieux

Puisque le frère conspire, pourquoi le seigneur de Poleymieux ne conspirerait-il pas aussi ? Après l'arrestation du frère et son incarcération à la prison de Pierre-Scize, une perquisition est effectuée au château de Poleymieux en décembre 1790. Les autorités tiennent à savoir si la résidence de l'aristocrate renferme des armes. Une délégation d'officiers municipaux et de révolutionnaires lyonnais se rend le 14 décembre 1790 chez le châtelain, qui la reçoit avec courtoisie. Il leur présente toutes les armes qu'il a en sa possession, leur ouvre toutes les portes du château et répond à leurs questions. A l'issue de la visite, ils constatent que le sieur Guillin ne possède que des armes de défense, et non d'attaque.

L'histoire en reste là. Pour le moment.

Lorsque Louis XVI est arrêté à Varennes après sa fuite, en juin 1791, les esprits révolutionnaires s'échauffent à nouveau. L'Assemblée nationale vote un décret qui invite les municipalités à visiter les maisons suspectes.

« Ces perquisitions présentaient un danger réel, étant faites avec le concours des gardes nationaux qui n'étaient autres que les anciens tenanciers des châteaux visités. C'était là opérations infiniment délicates, et qui exigeaient un doigté qu'on ne pouvait attendre de paysans armés. Pour eux, la Révolution, c'était la suppression de toutes les charges du

fait du seigneur et leur plus vif désir était de détruire les terriers où étaient consignés servis et redevances. (…) Tout le drame des visites domiciliaires est inscrit dans cette double psychose ; décrétées par les autorités sous l'effroi d'un danger politique, elles étaient faites par ceux-là même qui avaient intérêt à les faire dégénérer en troubles sociaux. »**

L'idée d'une nouvelle perquisition au château n'est pas celle de la municipalité de Poleymieux mais celle des communes voisines : Chasselay et Quincieux. Maires, officiers municipaux et chefs de gardes nationales se sont réunis pour décider de cette nouvelle fouille. Les officiers de Poleymieux, quant à eux, sont sceptiques. La dernière perquisition n'a eu lieu que quelques mois auparavant et le caractère belliqueux de Guillin les inquiète. On les assure que tout se passera bien, que les hommes choisis garderont leur calme.

Le 26 juin 1791 au matin, l'équipe se met en route en direction du château. A leur arrivée, l'épouse de Guillin refuse de leur ouvrir, expliquant que cette visite est injustifiée et que son mari est souffrant. Devant l'insistance de ses visiteurs, elle est contrainte de prévenir son mari.

Celui-ci, furieux, descend jusqu'à la porte. Il refuse à son tour de les laisser entrer. Il entrouvre la porte, surement pour parler plus aisément. Le ton monte, si bien que le chef de la Garde nationale de Chasselay le prend par le col. Guillin, menacé, sort son arme et la pointe sur l'homme. Il tire, mais le coup ne part pas. Il ferme aussitôt la porte tandis que les visiteurs appellent du renfort.

Puisque le frère conspire, pourquoi le seigneur de Poleymieux ne conspirerait-il pas aussi ? Après l'arrestation du frère et son incarcération à la prison de Pierre-Scize, une perquisition est effectuée au château de Poleymieux en décembre 1790.

Guillin se précipite à la fenêtre du premier étage et tire sur la foule. « Personne ne fut atteint, mais les gens de Chasselay, se dissimulant derrière les murettes de la place, firent une décharge générale contre la fenêtre d'où était parti le coup de feu ».** L'échange de coups de feu continue : Guillin est blessé au visage et des hommes de la foule sont touchés. On sonne de tocsin. Désordre général.

Les femmes du château, la femme de chambre, les filles de Guillin, la belle sœur et ses filles, sortent pour se réfugier au presbytère. La châtelaine est restée près de son mari. Elle sait que Guillin, trop en colère, n'est pas en mesure de rentrer en négociation. D'autant qu'il serait suicidaire pour lui d'aller à la rencontre de la foule sur laquelle il vient de tirer. Elle décide de sortir à sa place. Devant les gardes, elle se met à genoux, joint les mains, et demande à la foule et rester tranquille et qu'ils fassent la paix. Elle n'obtient évidemment pas gain de cause, les gardes veulent la prendre comme otage. Adelaïde Guillin est mise à l'écart par les officiers municipaux de Poleymieux, qui avaient été reçus quelques mois plus tôt pour la première perquisition.

Elle propose de servir d'otage : « je suis persuadée d'avoir assez d'emprise sur mon mari pour qu'à ma demande il permette à une députation d'entre vous d'aller visiter le château. »** A la condition qu'ils soient en petit nombre et « honorablement connus ». Neuf personnes sont ainsi autorisées à entrer pour inspecter le château. Elles sont, à nouveau, reçues avec courtoisie par leur hôte. Mais la visite prend du temps et les gardes postés devant la grille du château s'impatientent. Ils craignent que les députés chargés de la visite, aristocrates, se laissent acheter par

Guillin et l'aident à s'enfuir. Pour rassurer les gardes, Guillin doit apparaître à la fenêtre. Mais la foule gronde. Quelqu'un tire sur le vieil homme. Le tir n'atteint pas sa cible. On demande que les armes de Guillin soient jetées par la fenêtre et que davantage de personnes entrent dans le château. Des armes sont jetées et deux députés descendent chercher trois autres personnes.

Mais la colère de la population ne cesse de croitre. Certains entassent des fagots devant la maison, d'autres essayent d'enfoncer la porte avec une poutre.

Quant à Guillin, il menace de jeter des pierres par les meurtrières si on n'arrête pas cette foule agressive. Il est stoppé dans son élan par deux hommes, mais Guillin attrape un fusil et tire deux coups. Les coups manquent (encore) leur cible. Il attrape un poignard caché sur lui et attaque un député. Affolés, les députés se jettent à la fenêtre et crient « Au secours, à la garde, M. Guillin vient de tirer un coup de fusil ! »**

Des gardes grimpent par la fenêtre et descendent aussitôt ouvrir la porte. Guillin, lui, s'est échappé de la pièce et est parti s'enfermer dans un cabinet dérobé. Il est retrouvé rapidement. Saignant, le procureur de Chasselay vient à sa rencontre. Effrayé, Guillin lui demande de ne pas le quitter et réclame également la présence du maire de Saint-Germain, Claude Grand.

Pendant ce temps, « la foule, dans la demeure, volait tout ce qu'il était possible de voler, brûlant le reste ».** On cherche Guillin. Les gens courent dans toutes les pièces, enfoncent les portes à coup de hache. On veut tuer le châtelain.

« La foule, dans la demeure, volait tout ce qu'il était possible de voler, brûlant le reste ». On cherche Guillin. Les gens courent dans toutes les pièces, enfoncent les portes à coup de hache. On veut tuer le châtelain.

La cave est ouverte, et les tonneaux d'alcool découverts. La journée est chaude et chacun veut se désaltérer. « Dix-huit tonneaux, une demi-pièce et quatre barils furent roulés dans la cour. On les mit debout, on les défonça, et chacun approcha pour étancher sa soif. Ainsi bût-on au delà du raisonnable toutes sortes de vins, sans négliger les liqueurs dont les bouteilles étaient alignées dans la cave. »

L'alcool n'adoucit bien entendu pas l'humeur de la foule.

Un incendie se déclare dans la maison, pressant Guillin et ses protecteurs de sortir. Affaibli par sa blessure, Guillin est porté par Saignant et Brossard, officier municipal de Chasselay. Entouré de plusieurs hommes près à le défendre face à la foule délirante, Guillain apparaît sur la terrasse, après avoir supplié ses compagnons de le protéger. Mais le rempart humain ne suffit pas à le sauver. Les gens se ruent sur lui pour le frapper. « Le courageux maire de Saint-Germain n'eut que le temps de se jeter sur son corps pour le couvrir du sien. D'affreux jurements et des menaces terribles s'élevèrent ; on cria qu'on allait les tuer tous les deux et Grand reçut un grand nombre de coups de plat de sabre et de crosse. Quelques-uns purent cependant l'arracher et Guillin fut immédiatement achevé à coups de fusil et de baïonnette. »**

Le pire reste pourtant à venir. Selon Amable Audin, un boucher lui tranche la tête et la jette dans la foule. « Elle fut immédiatement fixée au bout d'une baïonnette ».

Une jambe est ensuite coupée, puis un bras, une mamelle, une oreille… son corps est totalement dépecé. Les bourreaux réclament des trophées.

La petite nièce de Guillin a raconté par la suite que son cœur arraché est jeté dans un tonneau, dont on but ensuite tout le vin… histoire pour effrayer les enfants ou vérité ? On ne le sait pas.

Trois heures se sont écoulées depuis le début du drame.

Le château est en feu, les meubles ont été jetés par les fenêtres et brûlés, les restes du cadavre sont également mis au feu. Plus rien ne restera.

L'affaire de Poleymieux ne s'arrête pas là. Madame Guillin a réussi à s'échapper avec ses filles. Elle dépose plainte quelques jours plus tard à Lyon. Cette histoire atroce dessert la Révolution. Sur les neufs commissaires qui sont rentrés dans le château pour la perquisition, 7 sont condamnés à la prison, ainsi que certains pillards et des coupables des excès suivant le meurtre.

Madame Guillin et ses filles ont fui la France quelques temps plus tard.

** Le Dernier seigneur de Poleymieux, de Louis-Abraham Botton. 1853.*
*** Le Drame de Poleymieux, d'Amable Audin. 1984.*

SHOPPING

Espadrilles et pantoufles…
Artisanat français
A partir de 20 euros
Espadrilles et pantoufles
3 place de la Croix-Rousse, lyon 4e

Noël approche... Porte-monnaie 100% cuir made in Croix-Rousse. Existe en différents coloris. 9€
LS cuir *17 rue Dumont, Lyon 4e - Tel: 04.72.26.44.02*
www. maroquinier-lyon.fr
Facebook : ls cuir

Machines à Coudre de marques Janome, PFAFF, Starling. Nombreuses promotions. Vente et réparation.
Croix-Rousse Couture
73 boulevard Croix-Rousse Lyon 4e
(Ouvert tous les après-midi du mardi au samedi, et le mardi et samedi matin.

Les rendez-vous

Du 10 septembre au 20 octobre :
LES EXPOSITIONS DE L'ATRIUM
IMAGES D'HIER : AU TEMPS OÙ CALUIRE ET CUIRE ÉTAIT UN GRAND JARDIN
Cette exposition a été réalisée à partir de la cartothèque municipale et d'archives privées. C'est une évocation du passé de notre ville et un hommage aux hommes qui ont forgé son identité. Car Caluire et Cuire n'a pas toujours été cette cité urbanisée que nous connaissons. Au début du 20e siècle, des vignes couvraient les coteaux de Montessuy, des champs de fleurs s'étendaient à Cuire et les charrettes des maraîchers partaient de bon matin sur les marchés de la Croix-Rousse et des quais de Saône.
C'est ce passé si proche et dont les traces subsistent encore que nous vous proposons de découvrir.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h30 à 12h
Atrium de l'Hôtel de Ville, Place du docteur Frédéric Dugoujon, Caluire

Du 1er au 31 octobre 2012
L'ATELIER DU CROQUE-MOT
Vernissage le mercredi 3 octobre à partir de 18h30
Contact Richard Fuinel
au 04 78 39 69 50
Tous les jours de 14 à 19h
122, montée de la grande côte – Lyon 1er.

Du 6 octobre au 11 novembre :
VOGUE AUX MARRONS, PLACE DE LA CROIX-ROUSSE

Le 10 octobre
9e ÉDITION DU PRIX DU LIVRE DES LECTEURS DU QUARTIER
Thème 2012 : Du travail et des hommes. A partir de 19h30 autour d'un buffet-lecture. Salle M-A Maurice, Mairie du 4ème.

10 octobre :
LECTURES OFFERTES PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES AUX ENFANTS De 3 à 6 ans, accompagnés d'un adulte.
A 10h30. Bibliothèque municipale (Secteur jeunesse - 1er étage, en face de la salle multimédia**)**
Place du Docteur Frédéric Dugoujon B.P 79, Caluire -
Tél. 04 78 98 81 00

10 octobre :
LES SŒURS PICOTINES, CHANSON FRANÇAISE
Deux frangines, deux semblables, deux contraires.
Une qui chante, l'autre qui pianote. Une presque blonde, une presque brune Une qui tousse, l'autre qui r'niffle Une costaude, une toute fine La même passion les habite, qu'elles partagent en soeurs avec leur public.
Elles interprètent avec finesse des textes poétiques et évocateurs de la chanson réaliste, et vous font cogner aux premières chansons acerbes de Barbara ....
Les Soeurs Picotines, ce n'est pas de la bibine !
La clef de voûte, 1 Place Chardonnet, Lyon 1er -
Tél. 04 78 28 51 95

Les 10 et 24 octobre :
MATINÉES DANSANTES POUR LES SENIORS
à la salle de la Ficelle,
65 bd des Canuts, de 14h à 18h.

13 octobre :
CONCERT GOSPEL
Avec Amazing Singers
A 18h Composé de huit chanteurs, un pianiste, un saxophoniste, un trompettiste et un percussionniste, l'ensemble respire la joie de vivre et crée à chaque représentation un moment unique de chaleur humaine et d'émotion. Impossible de ne pas se lever, frapper dans ses mains et chanter avec eux !
Tarifs :
Plein tarif : 8 € par concert
Tarif réduit : 5 € par concert pour les bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif.
Abonnement : 15 € pour 3 concerts. Les concerts choisis sont à sélectionner et les billets sont à retirer à l'avance.
Gratuité pour les moins de 18 ans.
Chapelle Saint Joseph
hôtel de Ville de Caluire et Cuire (entrée côté esplanade) Place du Docteur Frédéric Dugoujon ,Caluire - 04 78 98 80 66

15 Octobre :
LE LOMBRICOMPOSTAGE
Réunions, deux séances identiques d'une heure, à 18h et 20h30.
Cyril Borron, parlera de la réduction des déchets organiques grâce au lombricompostage. Il présentera les lombricomposteurs, pour particuliers, ou pour collectivités comme des bas d'immeubles.
Le site www.lombriplanete.fr est très instructif.
L'association Caluire Ecologie est organisatrice de l'information Caluire, salle Lucien Lachaise, 1 rue Curie (dans le gymnase).

Du 15 octobre au 21 octobre : LE FESTIVAL LUMIÈRE 2012,
Le festival de cinéma du Grand Lyon se tiendra du 15 au 21 octobre 2012.
Deux films seront projetés dans la commune de Caluire et Cuire dans le cadre de ce festival :
Le plaisir, de Max Ophuls (1952)
Trois nouvelles adaptées de Maupassant sur le thème du plaisir. Avec les grands acteurs de l'époque : Danielle Darrieux, Jean Gabin, Pierre Brasseur, Daniel Gélin.
Le mercredi 17 octobre, à 20h30
Cinéma le Méliès - 67, chemin de Vassieux, Caluire
Jean Moulin, d'Yves Boisset
Le combat de Jean Moulin (Charles Berling) contre l'occupant et l'administration pétainiste, jusqu'à son arrestation à Caluire et Cuire.
Yves Boisset, immense cinéaste sera présent à l'invitation du cinéaste Christian Carion, Caluirard et réalisateur d'une *hirondelle a fait le printemps.*
Le vendredi 19 octobre, à 20h
Ciné Caluire - 36, avenue Général de Gaulle, Caluire

18 octobre : CONCERT TRIO DT / ORGAN TRIO JAZZ, GROOVE ET CHANSONS
Ce groupe pour le moins atypique explose assez rapidement les clichés du trio traditionnel en se taillant un répertoire frais et original qui s'étend de compositions modernes, d'arrangements pour le moins originaux de grandes chansons françaises, tout en passant par des réappropriations très personnelles de certains grands standards du jazz.La force vive qui propulse ce trio inventif sur un domaine encore peu visité séduit immanquablement à chacun de ses concerts. De quoi prouver que l'orgue ne se décline pas seulement sur le mode funky et qu'on peut encore en jouer avec innovation à l'époque actuelle.
Trois mots pour caractériser ce groupe : Songs, Jazz and Groove
La clef de voûte, 1 Place Chardonnet, Lyon 1er - Tél. 04 78 28 51 95

25 octobre :
THE AMAZING KEYSTONE JAZZ BIG BAND INVITE BILL MOBLEY
On ne présente plus le fameux Amazing Keystone Jazz Big Band, la fine fleur musicienne de France et de Navarre. Ils reviennent ce soir à la Clef mais ils reviennent accompagnés: le grand trompettiste, compositeur et arrangeur Américain Bill Mobley sera avec eux !
C'est encore une sacrée soirée qui s'annonce à La clef!
Entrée : 15 euros (et en plus y'aura un buffet)
La clef de voûte, 1 Place Chardonnet, Lyon 1er -
Tél. 04 78 28 51 95

16 et 17 octobre :
THÉÂTRE POLITIQUE
1h10 • *dès 12 ans*
Un spectacle qui s'empare des procès de Louise Michel, Rosa Luxemburg et Angela Davis pour offrir une tribune à leurs idées, à leur combat. Les comédiennes n'incarnent pas seulement les trois révolutionnaires mais toutes les militantes qui ont dû faire face à la justice. Entre procès et intimité, la langue déstructurée, telle une partition, fuse et botte en touche. Tarif unique à 8 €.
Théâtre des Clochards célestes, 51 rue des tables claudiennes, Lyon 1er

Du 16 au 27 octobre :
SHAKESPEARE EN ÉTRANGE CARNAVAL
Avec La Nuit des rois, il est loin le Shakespeare stratège, maître en tragédie. Certes, ici tout débute par un naufrage : Viola, une jeune femme, croit y avoir perdu son frère chéri et, sans protection, se présente à la cour d'Illyrie. Ce qu'elle y découvre ? Un royaume un brin décadent, des fous qui, à grandes lampées d'alcool et de musique, lui apprennent l'amour, la mélancolie, le trouble, le désir, ses sincérités et ses mensonges. Leur vie est un carnaval où l'on s'invective, on se trahit, on se travestit, on s'embrasse : une joyeuse fête où le rock'n'roll chanté en live ramène l'anglais à la scène. La nuit des rois est la douzième nuit après Noël, celle de l'Epiphanie. Dans la tradition païenne, on y célébrait le retour de la lumière par une nuit de carnaval. Shakespeare a écrit Twelfth Night, or What You Will pour l'Epiphanie 1601. Dans ce "what you will" du maître anglais, on peut entendre un joyeux "embrassez qui vous voudrez" que Jean-Michel Rabeux reprend à son compte. Sa pièce est d'une énergie folle, portée par des acteurs et musiciens hors normes. Il nous offre un Shakespeare pour les temps présents : dans le plaisir d'une langue inventive, contemporaine, énergique et hautement comique. Saisie dans la démesure talentueuse de Rabeux, voici l'une des pièces les plus singulières d'un auteur populaire parlant d'une humanité au-delà des temps.
Au théâtre de la Croix-Rousse
Plein tarif : 26 €
Tarif réduit :17 € + 65 ans, en famille 3 et +, groupe 10 et + 13 € – 26 ans, demandeurs d'emploi
5 € Bénéficiaires du RSA
Tarifs abonnés : de 5 € à 21 €

23 octobre au 17 novembre.
OUVRIR LES HORIZONS
de Damien Marx
A travers sa peinture, Damien Marx invite chacun à partager son regard pour capter l'énergie qui relie le ciel à la terre, le ciel à l'eau, le ciel à l'homme, ... Chacun peut ainsi rêver un paysage et cheminer jusqu'à ce fragile équilibre qui conduit à l'homme debout, ce rivage au bord de lui-même, épousant l'immensité, cherchant une sereine harmonie. C'est pourquoi ces paysages plus ou moins abstraits selon les toiles dépassent toujours la frontière entre figuration et abstraction, paysage extérieur et paysage intime. Ils évoquent, suggèrent plus qu'ils ne cadrent et décrivent, ils ouvrent des horizons.
Matière et couleurs surgissent des

paysages qui prennent forme et surgissent à la manière des nuages, d'une ville imaginaire mirage, du rivage. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h30 à 12h
Atrium de l'Hôtel de Ville, Place du docteur Frédéric Dugoujon, Caluire

26 octobre
DEO GRATIAS ANGLIA MOTETS ET CAROLS ANGLAIS DU XIVe SIÈCLE
A 20h30. Avec l'ensemble Céladon. Dans une mise en espace originale, les interprètes donnent à entendre les pièces au plus près des spectateurs, créant autour de ces étonnants motets et carols un moment de complicité musicale.
Plein tarif : 8 € par concert
Tarif réduit : 5 € par concert pour les bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif.
Abonnement : 15 € pour 3 concerts.
Les concerts choisis sont à sélectionner et les billets sont à retirer à l'avance.
Gratuité pour les moins de 18 ans.
Chapelle Saint Joseph
Hôtel de Ville de Caluire et Cuire (entrée côté esplanade) Place du Docteur Frédéric Dugoujon, Caluire
Tél. 04 78 98 80 66

Du 27 octobre au 7 novembre : LA VIE DES CANUTS
Pendant les vacances scolaires, la Maison des Canuts propose un parcours découverte de 2h30 sur la vie des Canuts.
15H30 - 16H30 : Visite commentée de la Maison des Canuts.
16H30 - 18H00 : Visite commentée des traboules de la Croix Rousse. Arrivée place des Terreaux.
Tarif : adulte 11 € - étudiant 6 € - gratuit moins de 12 ans. Se présenter 20 minutes avant à la Maison des Canuts. Pour toute information, contactez la Maison des Canuts.
La Maison des Canuts
10-12 rue d'Ivry, Lyon 4e
Tel : 04 78 28 62 04

Ombres de la Croix-Rousse

par Josette Aschenbroich-Bordet
Contact : josettebordet@free.fr - 06 52 12 82 58